

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 45 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 18 — — Omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

D'après les journaux officieux de Berlin, dit la France, c'est la France qui menace la paix du monde et c'est à elle qu'il faut demander des gages de modération. Jamais prétention n'a été plus contraire à la vérité des faits; jamais on n'a plus hardiment renversé les situations et interverti les rôles.

Est-ce donc la France qui depuis un an a si profondément troublé l'Europe et modifié tellement les conditions de son équilibre, qu'elle ne sait plus sur quel terrain ni sur quel principe poser les rapports des gouvernements et les intérêts des peuples? Est-ce donc la France qui a inauguré en plein dix-neuvième siècle la doctrine du droit de la force, le système des conquêtes et des annexions violentes? Est-ce la France qui, aujourd'hui encore, par ses ambitions excessives, provoque de nouveaux conflits et de nouvelles luttes? Est-ce la France qui veut absorber l'Allemagne du Sud? Est-ce la France qui prépare une alliance avec la Russie, dans le but de réveiller la question d'Orient avec tous ses périls?

Il n'y a qu'une politique qui menace la paix du monde et certes ce n'est pas la politique française.

On lit dans la *Correspondance provinciale*, de Berlin :

« La visite de l'Empereur Napoléon à Salzbourg a été l'objet d'une foule de bruits et de commentaires inquiétants. Le gouvernement prussien, dès le principe, n'a point partagé

ces inquiétudes. Sa manière de voir a été depuis confirmée de tous côtés par des déclarations positives desquelles il résulte que l'entrevue de Salzbourg n'a eu aucun objectif de nature à provoquer des inquiétudes. »

Un télégramme publié par le *Tageblatt* annonce que la France et l'Autriche ont envoyé à Berlin des notes de nature à rassurer le gouvernement prussien au sujet de l'entrevue de Salzbourg.

A Berlin on tient pour certain l'entrée du Luxembourg dans la Confédération du Nord. Cela annulerait toutes les dispositions du congrès de Londres et la question ne serait en aucune manière résolue.

Parmi les résistances les plus vives qu'a rencontrées en Autriche l'alliance française, nous pouvons citer celle du comte Andrássy qui, au nom de la Hongrie, aurait protesté de la façon la plus énergique contre la nouvelle politique dans laquelle on voudrait entraîner l'Autriche.

On annonce que le baron de Holstein, ambassadeur de Prusse à Stuttgart, est nommé ambassadeur à Paris.

Cette nouvelle repose sur une erreur matérielle. M. Radovitz, premier secrétaire de l'ambassade de Prusse à Paris, étant appelé à d'autres fonctions, M. Holstein, chargé d'affaires de Prusse auprès de la cour de Wurtemberg, a été nommé à sa place. Voilà tout. M. de Goltz, qui est arrivé à Paris directement de Berlin, a repris ses fonctions d'ambassadeur auprès de la cour des Tuileries.

On mande à l'*Indépendance belge* que le *Débat* annonce que M. de Bismark a adressé à M. d'Heydebrand, ministre de Prusse à Copenhague, une dépêche dans laquelle il déclare que la Prusse accepte la proposition du Danemark, tendant à entamer des négociations confidentielles au sujet de la question du Sleswig du nord.

Nous avons annoncé que d'importantes concessions financières venaient d'être faites par la Prusse à la province de Hesse.

On écrit de Berlin que l'ordonnance royale concernant la réunion du trésor de l'Etat de la Hesse à celui de la Prusse ne sera pas mise à exécution.

La *Correspondance provinciale*, de Berlin, du 4 septembre, publie le résultat des délibérations prises par le gouvernement prussien, de concert avec les hommes de confiance de la Hesse.

L'organisation d'une représentation par cercles sera semblable à celle qui existe dans les anciennes provinces.

Il n'y aura aucune représentation provinciale. En revanche, il sera institué pour le cercle gouvernemental de Cassel des Etats communaux correspondants aux anciens Etats généraux de la Hesse électorale et ayant une compétence égale à celle des anciens Etats provinciaux.

L'administration du Trésor public hessois rentrera dans les attributions des Etats communaux.

Des hommes de confiance du Sleswig-Holstein seront probablement convoqués à Berlin

dans le courant de la semaine prochaine. Ensuite auront lieu les délibérations des hommes de confiance du duché de Nassau.

On lit dans la même feuille :

« Le gouvernement destine la présidence suprême du Hanovre à un personnage d'une position indépendante et d'une capacité reconnue, dont l'influence aura pour effet d'établir des liens étroits entre le Hanovre et la Prusse.

» Ont été élus :

» A Erfurth, M. Von der Heydt, ministre des finances; à Nanrode (Silésie), M. Twesten; à Anglam (Poméranie), M. le comte de Schwerin, ancien ministre; à Guinbinnen (Prusse orientale), le prince Albert, frère du roi. »

Dans la séance du conseil fédéral, tenue à Berlin, le 4 septembre, la Prusse a présenté la loi sur le service militaire. Elle a proposé de régler l'ordre des travaux de la commission juridique. Elle a proposé, en outre, que le conseil fédéral se déclarât disposé à reprendre les négociations commerciales avec l'Autriche, et que la présidence entrât en pourparlers avec la France pour la résiliation de l'article 18 du traité franco-mecklembourgeois, moyennant la réduction des droits sur les vins à 2 thalers 1/3.

On lit dans la *France* :

Nous continuons de recevoir d'Espagne les nouvelles les plus satisfaisantes.

Il n'est arrivé aujourd'hui aucune dépêche de la frontière d'Espagne. Ce silence est l'indice certain du complet apaisement des esprits dans les provinces limitrophes de la

**FEUILLETON.**

**UN AMI DE MOZART**

(Suite.)

Ce disant, le vieillard s'était levé; Marie passa familièrement son bras sous le sien. La vieille Gretchen annonça le dîner d'un air qui affirmait qu'elle était satisfaite de son œuvre. Wilhem se mit à marcher en causant avec la jeune fille et en jetant à Karl des regards scrutateurs qui contenaient une douce raillerie.

La salle à manger était au rez-de-chaussée et s'ouvrait sur le jardin, que doraient les derniers rayons du soleil couchant. Afin de jouir du reste de ce beau jour de printemps, on laissa ouvertes les portes et les fenêtres. La table était servie simplement, mais avec une exquise propreté. Le vieillard s'assit presque gaiement entre les deux jeunes gens. Ils furent heureux de cette disposition heureuse, à laquelle ils ne s'attendaient pas, après cet entretien si souvent attristé qu'ils venaient d'avoir.

Karl anima le repas par le récit de quelques-unes de ses aventures à Vienne. C'était un brillant con-

teur; il avait de l'entrain, de la verve presque toujours, de la gaité parfois, de l'esprit souvent. C'était plus qu'il n'en fallait pour séduire son bienveillant auditoire. La jeune fille l'écoutait avec une admiration naïve, le vieillard avec orgueil, et Gretchen — qui se tenait debout — le sourire sur les lèvres. Le dîner ne fut pas long; la nuit vint surprendre les convives à table. La servante-gouvernante alluma la lampe et servit le café.

Karl but le sien à la hâte, et se leva en disant qu'il était obligé de sortir pour aller rendre visite à ses amis. Son père adoptif lui recommanda de ne pas rentrer trop tard. Marie vit avec tristesse le jeune homme s'éloigner; au moment de franchir le seuil, il se retourna et lui jeta pour adieu un affectueux regard.

Après le départ de Karl, Wilhem et sa filleule passèrent au salon. Le vieillard s'installa dans un grand fauteuil qui lui venait de son ami Mozart; la jeune fille approcha de lui un jeu d'échecs, et vint s'asseoir pour faire sa partie, en lui disant avec sa grâce et son amabilité habituelles :

— Puisque Karl est absent, je vais tâcher de le remplacer, général. Soyez indulgent pour mon inexpérience.

— Tu consens donc à t'ennuyer avec ton vieux parrain? Je te remercie du sacrifice que tu me fais de ta broderie du soir.

La partie commença d'une façon très-sérieuse. Chaque coup était précédé de la méditation indispensable. Au bout d'une demi-heure, Wilhem leva la tête et regarda sa filleule avec surprise.

— Petite rusée, lui dit-il, sais-tu que ta jeune inexpérience est plus habile que ma vieille science?

— Oh! vous me flattez, mon parrain; vous allez bien vite gagner la partie.

Ils continuèrent, lui jouant un peu témérairement; tout-à-coup, il s'arrêta en s'écriant :

— Voilà qui est étonnant; je suis perdu!

— Oui, général, échec et mat!

— Bravo, mon enfant! bravo! Il paraît que tu as appris en nous voyant jouer.

— J'ai appris un peu, bien malgré moi.

— Que serait-ce donc, si tu l'avais voulu? Al-lons, vite ma revanche!

On recommença une autre partie. Cette fois l'ex-général y porta plus d'application et, à son grand étonnement, fut encore battu. Son amour-propre en fut légèrement blessé: une petite fille avait si facilement raison de lui! Une nouvelle partie fut entre-

prise; cette fois il y donna tellement son attention, qu'il s'endormit profondément. Alors la jeune fille se leva sans bruit, alla prendre une broderie commencée et se mit à broder.

Il était alors dix heures. Durant une heure, elle prit patience; sa rêverie n'avait pas une teinte trop lugubre. Quelque chose comme un sourire erra sur son charmant visage. Puis, peu à peu, sa physionomie se rembrunit; elle ne donnait plus un point d'aiguille sans consulter une grande pendule posée sur la tablette de la cheminée. A chaque bruit de la rue, elle tressaillait, elle se levait de sa chaise, écoutait attentivement, puis se rassoyait, désappointée. Elle entendait le battement de son cœur dans le silence de la maison. Depuis longtemps, la vieille Gretchen dormait tranquillement dans sa chambre.

— Où peut-il être? se répétait Marie; mon Dieu! lui est-il donc arrivé quelque accident?

Minuit sonna. Chaque coup du marteau sur le timbre de la vieille pendule eut un retentissement douloureux au fond de son cœur bouleversé. Elle se représenta son ami d'enfance blessé, couvert de sang, et elle fondit en larmes.

Ses sanglots éveillèrent le vieillard.

France, où l'insurrection avait levé son drapeau.

Dès la première heure de cette insurrection, nous n'avons pas hésité à dire qu'elle n'avait aucune chance de réussir, en raison des sympathies et de l'affection très-réelle du peuple espagnol pour la reine. Nous trouvons aujourd'hui dans le *Journal des Débats*, qui n'est pas prodigue de formules élogieuses, cette même constatation des sentiments de la grande majorité de la nation espagnole.

Le *Morning-Post* publie la dépêche suivante : Madrid, 2 septembre. — Le gouvernement a prohibé l'entrée en Espagne des journaux étrangers qui parlent de l'insurrection à un point de vue favorable aux insurgés.

On craint que de nouveaux mouvements insurrectionnels ne se produisent dans les provinces où la tranquillité a régné jusqu'à présent.

L'*Epoque* rapproche cette dépêche de celle-ci, transmise par l'agence Havas :

Madrid, 3 septembre. — Un ordre royal rappelle sous les drapeaux tous les soldats en congé temporaire. Les concessions de congés sont momentanément suspendues.

Les journaux italiens annoncent la prochaine arrivée à Paris de M. Bambrini, directeur de la Banque nationale italienne. Le but de ce voyage serait de demander aux banquiers français cinquante millions pour faciliter l'opération de M. Rattazzi sur les biens ecclésiastiques.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui de la façon la plus certaine que Garibaldi se rendra à Genève pour assister au congrès de la paix.

Le général Garibaldi vient d'adresser, des bords de Rapollano, l'appel suivant aux sociétés ouvrières d'Italie :

« Sur les ruines du despotisme et du mensonge s'est constituée, en Italie, la fraternité des peuples. Elle s'accomplira par le travail continué de tous.

« Le fondement de la véritable fraternité, c'est la réciprocité. C'est pour cela que j'implore aujourd'hui toutes les Sociétés ouvrières de la Péninsule de venir au secours de leurs frères de Palerme, affligés par le choléra et par le besoin de pain.

« J'anticipe une parole de louange et de reconnaissance aux sociétés qui viendront en aide à ceux qui ont été atteints par le malheur. G. GARIBALDI. »

Le choléra, qui est en décroissance à Palerme, augmente de la façon la plus inquiétante à Messine. Le 40<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison dans cette ville, a été complètement décimé. Sur 650 hommes, il y a eu 94 cas et quarante-huit morts.

Les dernières nouvelles de Candie annoncent que les hostilités entre les Turcs et les insurgés sont suspendues.

On attend incessamment l'arrivée dans l'île d'une commission internationale d'enquête.

Depuis la destruction de l'*Arcadion*, c'est le steamer grec, l'*Union*, qui apporte aux insurgés des provisions et des munitions et qui remmène en Grèce les familles crétoises.

Les vaisseaux français ont cessé d'emmener de Candie les familles malheureuses.

D'autre part, un télégramme de Constantinople porte que d'actives négociations sont entamées entre les puissances occidentales et la Porte, relativement à la pacification de la Crète.

Le *Times* signale que des banquiers de New-York viennent d'arriver à Mexico, avec l'intention de traiter avec M. Iglesias, le ministre des finances de Juarez, pour la formation d'une Banque nationale mexicaine.

Les dernières nouvelles du Mexique annoncent, dit la *Epoca*, que Juarez a accordé un court délai à Santa-Anna pour présenter sa défense.

Le conseil de guerre a dû se réunir à la Vera-Cruz.

Aux Etats-Unis, une proclamation du président Johnson recommande que personne ne mette obstacle à l'exécution des décisions des cours fédérales, comme cela a eu lieu dernièrement dans la Caroline. La proclamation charge les officiers militaires et les autorités civiles d'aider à l'exécution de ces décisions.

Nous trouvons dans la *France* le texte de la circulaire que M. le ministre des affaires étrangères a adressée aux agents de la France à l'étranger, au sujet de l'entrevue de Salzbourg.

Voici ce document :

« Paris, 25 août.

« Monsieur,

« En se rendant à Salzbourg, l'Empereur et l'Impératrice étaient guidés par un sentiment sur lequel l'opinion publique ne pouvait se méprendre, et je m'abstiendrais de vous entretenir aujourd'hui de l'entrevue des deux souverains, si elle n'avait été le sujet d'interprétations qui tendent à en dénaturer le caractère. Le voyage de Leurs Majestés a été dicté uniquement par la pensée de porter un affectueux témoignage de sympathie à la famille impériale d'Autriche, si cruellement atteinte par un malheur récent.

« Assurément, les chefs de deux grands Empires ne pouvaient se trouver réunis pendant plusieurs jours, dans une confiance intime, sans se communiquer mutuellement leurs impressions et sans échanger leurs idées sur les questions d'intérêt général ; mais

leurs entretiens n'ont eu ni pour objet, ni pour résultat, d'arrêter des combinaisons que rien ne justifierait dans la situation actuelle de l'Europe.

« Vous vous rappelez, Monsieur, le langage du gouvernement de l'Empereur chaque fois qu'il a eu à s'expliquer sur l'état des choses créé par les événements militaires de l'été dernier. Notre attitude a été définie, d'abord par la circulaire du 16 septembre, plus tard par les paroles de Sa Majesté à l'ouverture du Sénat et du Corps-Législatif, enfin par les discours de M. le ministre d'Etat dans les débats parlementaires de la dernière session. Nous n'avons cessé de nous montrer fidèles dans tous nos actes aux intentions que nous avons manifestées, dès le principe, en présence des changements survenus en Allemagne. Dans une conjoncture récente, nous avons vu les cabinets de l'Europe rendre justice à la loyauté de notre politique et prêter leur concours aux idées d'apaisement. Ce qui s'est passé alors est un gage de l'appui qu'au besoin, les pensées de modération trouveraient encore auprès d'eux.

« Les entretiens de l'Empereur Napoléon avec l'empereur François-Joseph ne pouvaient donc présenter le caractère que certains novellistes leur ont attribué. Longtemps avant de se rencontrer à Salzbourg, les deux souverains avaient déjà, de part et d'autre, attesté par leurs actes les sentiments pacifiques qui dirigent leurs gouvernements. Réunis, ils ne pouvaient former d'autre dessin que celui de persévérer dans la même ligne de conduite. C'est à cette assurance, mutuellement donnée, que se sont bornées leurs conversations sur les affaires générales. Ainsi, Monsieur, loin de considérer l'entrevue de Salzbourg comme un sujet de préoccupations et d'inquiétudes pour les autres cours, il ne faut y voir qu'un nouveau motif de confiance dans la conservation de la paix.

« J'ai tenu à vous faire connaître mon sentiment sur des publications dont le but est d'accréditer une opinion contraire, et vous pourrez vous inspirer de ces considérations pour rectifier les appréciations erronées qui viendraient à se produire autour de vous.

« Agréez, etc.

« Signé : MOUSTIER. »

Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* : « On s'occupe beaucoup, dans les sphères militaires de l'Allemagne, du nouveau canon d'infanterie de l'armée française, et des moyens de lui opposer une pièce également efficace ou encore plus meurtrière. La *Battery Gun* (canon revolver) de l'Américain Gatling semble pouvoir satisfaire les artilleurs allemands, car le ministère de la guerre de la Bavière a donné ordre d'essayer cette invention, et un officier apparemment très-bien au courant de cette affaire, publié dans la *Gazette*

d'*Augsbourg*, sur la nouvelle pièce, des réflexions scientifiques qui parlent en faveur de la *Battery Gun* ; en même temps, l'auteur de ces articles désigne la fameuse pompe à balles comme chose tout-à-fait impraticable, comme appartenant à des siècles très-reculés. »

Les paysans autour de nos villes fortifiées et notamment dans les Ardennes, dit un correspondant parisien de la *Guienne*, sont occupés à couper de grandes quantités de bois destinées à des palissades sur toute notre frontière de l'Est et du Nord, on remarque des officiers du génie qui lèvent des plans, font la photographie de toutes les hauteurs, des vallées, des gorges, de tous les passages qui peuvent être défendus contre une armée. On ne se livrerait pas à d'autres préparatifs si on se croyait menacé d'une invasion.

Pour les articles non signés : P. GOUZ.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans la *France* :

Nous croyons savoir que le départ de Leurs Majestés et du Prince Impérial pour Biarritz, reste fixé à samedi, 7, à cinq heures du soir.

Leurs Majestés seront accompagnées de l'amiral Jurien de la Gravière, aide-de-camp de l'Empereur ; du marquis de Trévis, chambellan ; du marquis de Caux, écuyer ; du baron de Varaigüe ; de M. Piétri, secrétaire particulier ; de M<sup>me</sup> Carette et de M<sup>lle</sup> Klöckler.

M. le commandant Lamez, le docteur Drthey et un répétiteur seront attachés à la personne du Prince Impérial pendant ce voyage.

— Le *Courrier de l'Isère* annonce que M. Filon, professeur de rhétorique au lycée de Grenoble, vient d'être nommé précepteur du Prince Impérial.

— Le vote qui vient d'avoir lieu dans le département de l'Isère, pour l'élection d'un député au Corps-Législatif, a donné les résultats suivants : M. Kleber, candidat du gouvernement, a obtenu 13,095 voix ; M. Riondel, candidat de l'opposition, 16,359.

M. Riondel est élu.

— Le colonel Kodolich, ancien aide-de-camp de l'empereur maximilien, et que l'on dit chargé par ce prince infortuné d'une mission confidentielle, a eu l'honneur d'être reçu aux Tuileries, lundi matin, en audience particulière ; ensuite il est parti pour le château de Teruieren, afin d'aller présenter ses hommages à l'impératrice Charlotte.

— Le bruit court en Belgique, dit la *Gazette de France*, que le but du voyage que le roi Léopold vient de faire à l'île de Wight aurait été d'obtenir l'intervention de la reine Victoria pour décider le duc d'Aumale à ne pas publier

— Qu'as-tu, mon enfant?... ma fille bien-aimée ? s'écria-t-il avec inquiétude.

Les larmes la suffoquaient, elle ne put articuler un seul mot.

— Au nom du ciel, réponds-moi ! reprit M. Halfner, ma fille chérie, dis-moi ce qui te fait pleurer !

Il se leva de son fauteuil, la fit lever et la pressa dans ses bras.

— Karl... Karl n'est pas encore de retour ! murmura-t-elle ; je le connais ; ce n'est qu'un accident qui a pu l'empêcher de revenir.

— Et c'est pour cela !... tu m'avais fait une belle peur, va !

— Comment ! vous trouvez que ce n'est pas assez grave ?

— Je ne dis pas... Ah ! il n'est pas encore rentré, ce méchant garçon ?... et il est minuit ! C'est la première fois que cela lui arrive, en effet ; mais, tu sais ? il était avec des amis, on l'a sans doute retenu. Tranquillise-toi, va, chère enfant ; il ne tardera pas maintenant. Tiens, j'entends ouvrir la porte d'entrée... c'est lui !

Karl, qui avait un passe-partout, parut peu d'instants après aux yeux du vieillard et de la jeune fille. Celle-ci bondit à lui en s'écriant :

— Il ne vous est rien arrivé ? vous n'êtes pas blessé ?

— Blessé, moi ? répondit le jeune homme, agréablement surpris de cette question, rassurez-vous, Marie, je n'ai rien. Je vous ai donc inquiétée !... je suis plus coupable que je ne croyais.

Alors seulement Marie réfléchit à ce qu'elle venait de faire et rougit.

— Et pourquoi as-tu rentré si tard ? demanda M. Halfner.

— J'ai été retenu malgré moi.

— Je le supposais, car je savais que tu n'avais pu nous oublier pour des amis qui ne vous valent pas.

— Je vous remercie de cette confiance, mon père.

— Maintenant que toute inquiétude est dissipée, permettez-moi de vous dire une histoire, mes enfants.

— Une histoire, mon cher parrain ? fit Marie en relevant la tête.

— Oh ! rassure-toi, elle n'est pas longue, et elle ne te fera pas faire de mauvais rêves, je l'espère.

J'ai été très-lié avec un jeune homme qui aimait éperdument une jeune fille qu'il connaissait depuis la plus tendre enfance. Il était modeste et timide ; il

n'osait se croire aimé et il craignait d'être mal reçu, s'il avouait son amour. Il prenait pour des preuves d'amitié toutes les bontés qu'elle avait pour lui.

Pourtant il eût voulu sortir d'incertitude ; chaque soir, revenu chez ses parents, il se reprochait ce cruel silence qu'il gardait malgré lui, et elle vivait dans l'espérance qu'il parlerait, car elle partageait vivement son amour. Un jour la main de la jeune fille fut accordée par son père à un conseiller du prince-archevêque de Salzbourg. Le jeune homme souffrit beaucoup, mais il n'osa rien dire. Voyant qu'il ne se permettait aucune protestation, la jeune fille crut qu'elle n'était pas aimée, et, par dépit, consentit au mariage que voulait son père ! Ainsi que vous le pensez, ces deux timides enfants ne furent pas heureux ; ils ne s'expliquèrent que plus tard. Comme ils regretterent de ne s'être pas mieux connus ! Mais ils étaient gens d'honneur ; ils se séparèrent en se disant un éternel adieu. Leur vie était brisée à jamais !

Le vieillard prononça ces derniers mots avec une émotion visible.

— Ah ! je comprends tout ce que vous avez souffert, mon père bien-aimé ! s'exclama Karl.

— Moi !... je te parle d'un jeune homme que tu connais.

— Ce jeune homme, c'était vous, ne le niez pas, et cette jeune fille, c'était Marie-Anne Mozart.

— Comment le sais-tu ?

— Il y a longtemps que vos discours me l'ont appris.

— Eh bien ! mes enfants, ferez-vous comme moi ! La timidité vous forcera-t-elle de taire ce secret que vous avez tous les deux sur les lèvres ? Fera-t-elle votre malheur comme elle a fait le nôtre ? N'aurai-je pas la joie de bénir votre union ?

— Mon cher père ! s'écria le jeune homme en s'élançant dans les bras du vieillard.

— Mon bon parrain ! fit Marie en l'imitant.

— Touchante unanimité ! dit M. Halfner attendri, enchanté. Ces deux cris, partis du cœur, en dirent plus que tous les aveux du monde.

— Est-il possible ! vous m'aimez, ma chère Marie, reprit Karl en pressant la main de sa bien-aimée. Oh ! le ciel est à nous !...

Marie resta quelques instants sans réponse ; son cœur battait avec une violence extraordinaire ; elle ferma les yeux, près de s'évanouir. Ce bonheur immense, enivrant et inattendu, venant tout-à-

les documents qu'il a entre les mains sur le Mexique.

— Le *Salut public* de Lyon publie les renseignements suivants :

On assure qu'au conseil des ministres, tenu samedi aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de « petite session » parlementaire. En compensation, le Sénat et le Corps-Législatif seraient convoqués vers le 15 décembre. Les projets de loi sur la presse, sur les réunions publiques, sur l'armée seraient mis à l'ordre du jour. La loi pour l'achèvement des chemins vicinaux viendrait ensuite. Les travaux des chambres seraient conduits de manière à permettre la clôture de la session vers la fin de mars ou le commencement d'avril. D'après les mêmes informations, il ne serait pas impossible que les élections générales eussent lieu en 1868.

— Plusieurs journaux annoncent que le R. P. Félix devient supérieur de la résidence des Pères jésuites de Nancy.

— On lit dans le *Méridional* :

« Quelques personnes assurent que les symptômes d'une épizootie sur la race porcine se sont déclarés dans la banlieue d'Avignon. Les animaux périssent par suite d'une sorte de dégoût qui les empêche de manger.

« Il serait mort, dit-on, un assez grand nombre de porcs dans ces derniers jours. Nous croyons utile d'en prévenir les propriétaires, et de leur apprendre en même temps que l'autorité prend des mesures pour arrêter l'extension du mal. »

— Les arrestations à main armée se multiplient d'une manière déplorable dans notre département, dit le *Sémaphore de Marseille*. En écoutant les récits des arrestations qui viennent encore d'effrayer diverses populations, on se croirait transporté en pleine Calabre. Nos lecteurs ont pu lire, dans notre numéro d'avant-hier, qu'un homme et une femme avaient été dévalisés près de Bouilladise, dans la commune d'Auriol.

Aujourd'hui encore nous apprenons qu'une nouvelle arrestation a eu lieu à Sambuc. Un chasseur, son fusil en bandoulière, se trouvait au commencement du bois, lorsqu'il trouva son passage barré par un homme qui lui demanda la bourse ou la vie. Le chasseur, tout d'abord, ne voulant pas se rendre à cette injonction, allait essayer de se défendre, lorsque tout-à-coup sortit de derrière un fourré un deuxième individu qui accourait prêter main-forte à son complice. En présence de ces deux hommes aux allures peu rassurantes, le chasseur chercha un refuge dans la fuite. On parle encore de diverses rencontres de même nature qui auraient été constatées dans le voisinage de ces localités, menacées de reconquérir leur triste et antique célébrité.

Mais ce n'est pas dans le département des

Bouches-du-Rhône seulement que l'on a à se plaindre de la présence de ces *bravi* qui se sont donné la mission de détrousser les voyageurs, l'arrondissement d'Apt est également infesté par des bandes de ces sortes de gens dont les coupables exploits ont fini par émouvoir la justice et l'autorité, puisque celle-ci a été obligée d'adresser aux maires une circulaire dont nous détachons les passages suivants :

« Faites cesser les patrouilles de nuit. Etablissez, au contraire, des postes d'observation, des embuscades dans les endroits éloignés, auprès des hameaux et des maisons isolées. Organisez des corps toujours prêts à se réunir au premier appel et à se porter sur les lieux où la présence des brigands aura été signalée. Poursuivez-les alors avec acharnement ; emmenez des chiens avec vous.

« Engagez les chasseurs qui se répandront dans les montagnes à chasser en groupes et à arrêter tout individu étranger et suspect.

« Engagez tous vos administrés à cacher leurs armes, dès qu'ils les auront déposées, afin que les voleurs ne puissent pas s'en emparer.

« Dites leur que le danger n'est pas de nature à effrayer les hommes sérieux ; que les bandits sont au nombre de cinq, au plus ; que le scélérat, même le plus déterminé, fuit et tremble devant une attaque résolue et énergique. »

Cette circulaire est signée du sous-préfet et du procureur impérial d'Apt, qui déploient, on le voit, pour débarrasser la contrée des malfaiteurs, une intelligente et louable activité.

— La démolition du palais de l'Exposition et de ses annexes est une chose décidée. Le Champ-de-Mars sera rendu à sa destination première. M. del Peral, publiciste de talent, n'en fait pas moins la proposition suivante :

Il y a, dit-il, maintenant au Champ-de-Mars des fontaines, des viviers, des églises, des écoles, des magasins, un théâtre, une gare, un débarcadère pour transports par eau, des jardins, des boulingrins, sans compter les bâtiments en maçonnerie auxquels les architectes auraient peu à retoucher pour les transformer en une immense cité ouvrière. Le palais pourrait être distribué, sans trop de dépense, en petits appartements auxquels un bon architecte donnerait facilement de l'air.

On pourrait aussi y établir différentes fabriques, puisque la force motrice s'y trouve déjà. La philanthropie y trouverait son compte, puisque les logements à prix modérés sont devenus si rares.

Ajoutez à cela qu'on s'épargnerait le singulier spectacle que l'on va donner en détruisant en un clin-d'œil ce que l'on met un demi-siècle à former ailleurs, l'embryon et le cadre d'une véritable ville ouvrière.

— On sait que la polygamie est en grand hon-

neur parmi les Mormons. Le nombre des femmes que possèdent ordinairement les membres de cette secte varie de six à douze, selon la position de fortune de l'époux. Sur le tombeau d'un riche mormon, récemment décédé dans l'Utah, on lit une épitaphe qui se termine ainsi : « Il laisse dix-huit veuves et cinquante-trois enfants inconsolables. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Un de nos abonnés nous a adressé la lettre suivante, mercredi, à une heure trop avancée pour être insérée dans notre numéro de jeudi. Nous nous empressons de la publier aujourd'hui : elle défend une des institutions les plus chères à tous les cœurs catholiques et en particulier les plus sympathiques à notre cité.

« Saumur, le 4 septembre 1867.

« Monsieur le Rédacteur,

« La première partie du procès-verbal de la séance du Conseil municipal, du 24 août dernier, renferme quelques expressions qu'il est peut-être bon de ne pas laisser passer sans rectification : il s'agit des processions.

« On a prétendu qu'elles ne devaient leur maintien qu'à « une tolérance qui, en défini-tive, permet une transgression annuelle de » la loi. »

« Un membre même a dit qu'à leur égard « on devrait faire exécuter purement et simplement la loi ; » ce qui signifie, dans la pensée de l'honorable conseiller, qu'on devrait les supprimer.

« Sans doute, on faisait allusion, dans cette circonstance, à l'art. 45 des Articles organiques, par lesquels le législateur du 18 germinal an X avait cru devoir statuer que « aucune » cérémonie religieuse n'aurait lieu hors des » édifices consacrés au culte catholique, dans » les villes où il y a des temples destinés à » différents cultes. »

« Ce texte est connu. Mais, pour avoir la Loi, il ne faudrait pas le séparer de son interprétation authentique. Or, dès l'année suivante, le 30 germinal (20 avril), le Premier Consul en faisait donner, dans une circulaire du ministre des cultes, une explication officielle, et déclarait que les dispositions du fameux article 45, restrictives de la liberté catholique reconnue par le Concordat, ne devaient s'appliquer qu'aux villes où il existe une église consistoriale et une population de 6,000 dissidents.

« Cette pièce importante a dès lors servi de base à la jurisprudence dans l'espèce.

« Tout le monde peut la lire dans le *Recueil des Circulaires ministérielles*, t. 1, p. 266. Elle est citée par nombre d'auteurs compétents, entre autres par M. Miroir, secrétaire en chef de la mairie de Grenoble (*Formulaire*

*municipal*, t. 3, 2<sup>e</sup> part., p. 978), et par M<sup>s</sup> Affre (*Traité de l'administration temporelle des paroisses*, 3<sup>e</sup> édit., p. 362.)

« Ainsi, Monsieur le Rédacteur, c'est donc par une véritable méprise que les processions catholiques ont été signalées dans la séance du 24 août comme simplement tolérées en France, et laissées au bon plaisir d'une administration municipale. Elles sont bien et dûment autorisées par l'interprétation authentique de la loi, par conséquent par la loi elle-même, et l'on peut ajouter, sans crainte d'être désavoué, par la jurisprudence et la coutume, la meilleure interprète des lois.

« Si ces observations, Monsieur le Rédacteur, vous paraissent capables d'intéresser les lecteurs de l'*Echo Saumurois*, je vous autorise à les publier dans votre estimable journal.

« Agréez, etc.

UN ABONNÉ. »

La session du conseil général est close. Avant de se séparer et conformément aux usages traditionnels, MM. les membres du conseil général ont offert mercredi dernier à M. le préfet et à M. le président du conseil général un grand dîner qui a eu lieu à l'hôtel du Cheval-Blanc.

Le *Moniteur* reproduit le renseignement suivant, donné par le *Phare de la Loire* :

« Par suite de l'union monétaire pour les pièces d'or, qui vient d'être arrêtée entre la France et l'Autriche, une pièce va être ajoutée aux monnaies actuellement frappées en France ; cette pièce est celle de 25 francs. Elle aura un diamètre de 24 millimètres et sera le trait d'union principal de la monnaie française et de la monnaie autrichienne, puisqu'elle représentera, à la fois, 25 francs et 10 florins d'Autriche.

« La nouvelle pièce offrira, en même temps, l'avantage d'être une *invite* à l'Angleterre et aux Etats-Unis, dont le *souverain* et la pièce de 5 *dallars* représentent, à très-peu de chose près, la même valeur. Elle n'est donc pas seulement un trait d'union avec l'Autriche, mais encore une pierre d'attente pour l'accession future de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis à notre union monétaire. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

La cour part aujourd'hui à cinq heures du soir pour Biarritz.

Vienne, 5 septembre. — L'*Abendpost*, *Gazette de Vienne*, signale un télégramme de Munich adressé à la *Nouvelle Presse libre*, annonçant que M. de Beust fait déclarer au gouvernement bavarois que les pourparlers de Salzbourg n'ont pas eu trait à l'Allemagne du

après une si vive inquiétude, l'accabla ; mais elle fit un suprême effort, et, s'inclinant avec une grâce ravissante, elle dit d'une voix émue :

— Mon bon père, bénissez vos enfants !

Le vieillard étendit sur eux sa main tremblante, releva sa tête vénérable et murmura, les larmes aux yeux :

— J'appelle sur vous, mes enfants, tous les dons du ciel, tous les bonheurs que vous méritez ! Puisse votre union vous donner les joies saintes après lesquelles j'ai soupiré toute ma vie !

Après cette scène attendrissante, le vieillard et les deux jeunes gens se séparèrent ; ils se rendirent chacun dans sa chambre pour y chercher le repos nécessaire à la suite d'une journée si complètement remplie. Avons-nous besoin d'ajouter que les deux jeunes gens ne purent le trouver ? Leurs rêves de bonheur les tintèrent éveillés toute la nuit. Ils s'aimaient, ils s'étaient avoués leur chaste et mutuel amour, rien ne s'opposait à leur mariage... N'est-ce pas là le paradis sur la terre ?

### IV.

Les préparatifs de cette union furent hâtés par l'amitié du vieillard autant qu'ils l'étaient par l'amour

de Karl et de Marie. Ils s'entendaient à merveille pour faire ce bonheur qu'ils souhaitaient tous ardemment. Gratchen aussi y mettait la main avec plaisir. La joie des deux fiancés se reflétait sur son visage ridé.

Parfois cependant le bon accord cessait de régner entre eux, c'était quand M. Halfner rentrait chez lui en tenant sous le bras un trop riche cadeau pour l'un de ses enfants adoptifs. Il était alors grondé bien fort pour cette débauche de générosité qu'il s'était permise. Mais la paix était promptement faite ; il promettait de ne plus retomber dans la même faute, et il tenait sa promesse... jusqu'au lendemain.

Karl et Marie se trouvaient assez rarement en tête-à-tête, en présence de la gouvernante ou de leur père adoptif, ils se contenaient, mais ils n'avaient plus besoin de se parler pour se comprendre : un geste, un regard disait tout. Ils savouraient le bonheur d'être l'un près de l'autre, l'enivrante joie d'un amour partagé ; ils s'abandonnaient à la douce espérance de s'appartenir et de ne plus se quitter jamais. Ils souriaient à l'avenir avec une naïve confiance.

Malgré eux, ils faisaient un retour sur leur passé. Ils comparaient leur enfance si triste avec ce présent

si beau, et ils remerciaient le ciel. C'était évidemment la Providence qui les avait tirés de la misère dont ils furent isolément accablés, pour les conduire dans cette maison hospitalière, où ils s'étaient rencontrés, s'étaient connus, s'étaient aimés ; c'était elle qui faisait leur mariage.

Rien ne peut rendre la splendeur des songes dont ils se berçaient. Leur reconnaissance pour le vieux Wilhelm était sans bornes, et il se sentait fier de cette félicité qui était en partie son ouvrage. Le bonheur ne les rendait pas égoïstes ; chaque soir ils sortaient ensemble et faisaient des aumônes aux pauvres.

Le trousseau n'était point négligé ; Marie et Gretchen y travaillaient activement. M. Halfner avait voulu absolument que ses enfants fussent abondamment pourvus de tout, et cette fois il avait fallu lui obéir.

Karl ne restait pas oisif au milieu de ces personnes occupées ; à certaines heures, il se retirait dans sa chambre pour travailler à son art favori. Le travail était pour lui un impérieux besoin et, comme Mozart, il prenait ses inspirations dans l'amour.

Le grand jour du mariage, si impatiemment attendu, arriva enfin. Gretchen fut sur pied avant que parût le soleil, et fit lever la jeune fille, qui n'avait

pas dormi de la nuit. Elle se mit à l'habiller avec un soin maternel ; tout était prêt pour cette toilette nuptiale, qui était l'œuvre de l'habile gouvernante. Elle l'avait préparée avec orgueil ; elle tenait essentiellement à ce qu'on admirât la fille adoptive de son maître.

Quand celle-ci sortit de ses mains, elle était éblouissante de blancheur et de beauté. En entrant dans le salon, elle y trouva son fiancé, solennellement vêtu pour la cérémonie, en compagnie du vieux Wilhelm, qui avait endossé ses plus beaux habits.

Un divin sourire épanouissait le noble visage du vieillard ; il semblait rajeuni de dix ans ; ses joues, naguère pâlies par son indisposition, s'étaient empoivrées des belles couleurs de la santé. Il embrassa ses deux enfants avec une émotion profonde.

En ce moment, entrèrent les quatre témoins, le garçon d'honneur et la demoiselle d'honneur. Celle-ci était une jolie jeune fille que Marie connaissait depuis longtemps. Elle vint lui sauter au cou avec une effusion touchante. Sa robe blanche lui séyait à merveille ; mais son charme modeste pâlissait devant l'éclatante beauté de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

Sud et que la France et l'Autriche sont convenues de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires des autres Etats.

L'Abendpost ajoute :

« Nous croyons être en mesure de confirmer de bonne source les déclarations de M. de Beust à Munich, en ce sens que la question d'ingérence dans les affaires des Etats allemands du Sud n'a été en aucune façon l'objet des entretiens de Salzbourg. »

Madrid, 4 septembre, soir. — Une proclamation du maréchal Narvaez à l'armée félicite les soldats de leur fidélité à la reine et à leur drapeau, et les engage à persévérer dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

L'univers illustré est une publication dont il est superflu, depuis longtemps, de faire l'é-

loge. Le numéro de cette semaine contient, parmi ses intéressantes gravures d'actualité : l'Inauguration du monument du duc de Morny à Deauville; le Portrait de cet homme d'Etat; les Portraits de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, d'après des photographies; l'Entrevue de Salzbourg, la gare, le château, la ville, la cathédrale, dessins d'après nature; la Section russe et la Section égyptienne à l'Exposition universelle; le Restaurant russe

au Champ-de-Mars; la Revue comique du mois, douze bois par Cham; le Portrait de Leys, le chef de l'école belge, etc., etc.

L'administration de l'Univers illustré continue à donner, jusqu'au 15 octobre prochain, aux personnes qui s'abonnent pour un an, la prime extraordinaire (LES ŒUVRES COMPLÈTES DE BALZAC, illustrées de 1,000 dessins).

P. GODET, propriétaire-gérant.

## ABONNEMENTS.

	Un an.	Six mois.
PARIS,	15 fr.	8 fr.
DÉPART.,	18 fr.	10 fr.
CORSE,		
ALGÉRIE,		
ETRANGER, selon le tarif postal.		

La FRANCE ÉLÉGANTE, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa onzième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Rencœurant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la FRANCE ÉLÉGANTE a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie dans le courant de chaque année : — 1° 24 numéros, format grand in-8°, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2° 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M<sup>me</sup> Héloïse LELOIR;

— 3° 12 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4° 12 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5° 4 à 6 planches de tapisseries coloriées ou dessins pour crochet, filet de tricot; — 7° Plusieurs morceaux de musique, de chant et de piano; — et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

Parmi les écrivains les plus aimés du public, citons au hasard : MÉRY, PAUL FÉVAL, PIERRE ZACCONE, JULES SANDEAU, ALFRED DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, ETIENNE ENAULT, JULES KERGMARD, ELIE BERTHET, M<sup>me</sup> ANAIS SÉGALAS, COMTESSE DASH, CLÉMENCE ROBERT, ETC., ETC.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

11<sup>e</sup> année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS,

Rue Sainte-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

## A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ

Située commune de Bagneux,

Appartenant à M. LAMBALLAIS,

Comprenant maison de maître, hangar, buanderie, cave, pressoir, petit pavillon, sur la route de Doué; cour, jardin et vigne, contenant environ 50 ares; le tout joignant au levant le chemin de la Pierre-Couverte, au couchant la grande route, au midi M. Daveau, et au nord M. Jacob.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

## A VENDRE

### TRÈS-BEAU JARDIN AVEC PIÈCE D'EAU,

Situé en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M. NANCEUX. (460)

## A CÉDER DE SUITE,

### UNE TRÈS-BONNE BOULANGERIE

Riche clientèle,

Dans un bon quartier de la ville de Tours, faisant cinq à six fournées presque tout pain de fantaisie.

S'adresser à M. PHILIPPE, huissier à Tours, rue de la Guerche, 10.

## A LOUER

### UNE MAISON

Située à Saumur,

Rue Haute-Saint-Pierre,

Cave, écurie, remise, cour et jardin.

Entrée en jouissance de suite.

### UNE AUTRE MAISON

Rue du Portail-Louis,

Occupée par M. Dézy.

Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1868.

## A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE CHAMBRE, rue Saint-Nicolas, au-dessus de chez M. Menard.

UNE PORTION DE MAISON, rez-de-chaussée, cave et grenier, rue du Pavillon.

UNE CAVE, rue de Fenet.

S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAUX, place de la Grise. (435)

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le mardi 10 septembre 1867, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M. BELLAN-COURT, rentier à Saumur, rue de la Chouetterie, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couvertures, oreillers, couvre-pieds, armoires, buffets, tables Louis XV, toilette à glace, candélabres, flambeaux, statuettes, tableaux, glaces, tables de jeu, fauteuil Voltaire et autres, tables de nuit, bureaux, étagères, vases, lavabo, bahut, tables, chaises, guitare, flûtes, clarinettes, livres, bois de charpente, bois à brûler, pierres, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Le jeudi 12 septembre 1867, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. CHEVILLON, propriétaire, au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, commodes, glaces, tables de salle à manger, tables à ouvrage, guéridons, armoire, tables de nuit, plusieurs petites tables, chaises, buffets, tables de cuisine, baignoire, quantité de gravures et lithographies encadrées, batterie de cuisine, beaucoup de dames-jeannes et bouteilles et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin.

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

UN

### FONDS DE BOULANGERIE

A Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à M. ROGEREAU. (435)

## A AFFERMER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine.

### UN PETIT LOGEMENT

Et UN JARDIN bien affrui, situés au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

S'adresser à M. AUDRAIN, propriétaire, qui l'habite. (436)

## A LA VILLE DE PARIS.

On demande un apprenti pour le commerce. (425)

## Guérison radicale des Hernies

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRE SIMON (voir l'instruction, qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies). Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste-herniaire aux Herbiers (Vendée), gendre et successeur, seul et unique élève de feu Pierre Simon. S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux Herbiers (Vendée). (15)

## FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

## RIELLANT,

DENTISTE,

A l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir besoin de son ministère, qu'il cautérise les dents douloureuses par le nouvel appareil électrique dental américain, dont l'action est instantanée et à l'aide duquel on obtient la conservation des dents cariées au dernier degré. Cela paraît peu probable pour les personnes qui n'ont point encore vu ce genre d'opération par l'électricité, et cependant c'est l'exacte vérité. (353)

## CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

### TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup>; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 5 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 6 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	70	»	» 20	»	»	» 10
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	100	55	» 30	»	»	» 30
Obligations du Trésor. . . . .	470	»	»	»	»	»
Banque de France. . . . .	3340	»	5	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1377	50	7	50	»	» 10
Crédit Foncier colonial. . . . .	560	»	»	»	»	»
Crédit Agricole. . . . .	620	»	2	50	»	»
Crédit industriel. . . . .	640	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	»	»	»	»	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	700	»	»	»	»	» 25
Orléans (estampillé). . . . .	902	50	2	50	»	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1170	»	5	»	»	» 2 50
Est. . . . .	548	75	2	50	»	» 2 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	906	25	6	25	»	» 1 25
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	545	»	5	»	»	» 2 50
Ouest. . . . .	572	50	»	»	»	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1575	»	»	»	»	» 2 50
Canal de Suez. . . . .	312	50	1	25	»	» 2 50
Transatlantiques. . . . .	315	»	10	»	»	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	49	50	»	50	»	» 25
Autrichiens. . . . .	488	75	2	50	»	» 3 75
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	387	50	2	50	»	»
Victor-Emmanuel. . . . .	51	75	»	»	25	» 25
Romains. . . . .	55	»	3	»	»	» 50
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	200	»	22	50	»	» 2 50
Saragosse. . . . .	85	»	»	»	»	» 1
Séville-Xérés-Séville. . . . .	25	»	»	»	»	»
Nord-Espagne. . . . .	72	25	»	25	»	» 5 25
Compagnie immobilière. . . . .	130	»	6	25	»	» 1 25

### OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	319	»	»	»	»	» 319	»	»	»
Orléans. . . . .	315	»	»	»	»	» 314	50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	320	»	»	»	»	» 320	»	»	»
Ouest. . . . .	311	50	»	»	»	» 311	75	»	»
Midi. . . . .	312	50	»	»	»	» 311	50	»	»
Est. . . . .	314	»	»	»	»	» 315	»	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.